

Rentrée 2018 : dégradations annoncées !

Dans le 1^{er} degré, 19 postes de professeurs des écoles seront supprimés et des dizaines de fermetures de classes vont pénaliser les élèves et leurs enseignants !



Dans le 2nd degré, les DHG sont loin de répondre aux besoins pour assurer un enseignement convenable et travailler dans des conditions satisfaisantes. Les classes à 30 élèves deviendront la norme !

Sur la Vendée, depuis 20 ans, les conditions de travail des élèves et des enseignants ont fortement évolué et les moyens n'ont pas suivi :

- Effectifs de plus en plus importants dans les classes.
- Inclusion des élèves en situation de handicap et allophones, sans accompagnement.
- Diminution des personnels spécialisés (RASED).
- Services publics de soin totalement débordés (CMP, CMPP, SESSAD...), laissant sans solution les enfants en difficulté.
- L'individualisation des apprentissages (aide personnalisée, Projet Personnel de Réussite Éducative...) nécessite des petits groupes d'élèves.

Exigeons collectivement d'autres choix ! Non aux économies sur le dos de l'École !

JEUDI 15 FÉVRIER, jour du CDEN*

14 h Rassemblement devant l'IA

AG à 15 h salle 21 Pôle Associatif à la Roche sur Yon

Rassemblement des délégations d'écoles, collèges, lycées :

17h00 – La Roche sur Yon (devant la Maison des Sports 202 bd Briand)

Remise des revendications au Préfet et à la DASEN

*Le CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) se réunit le 15 février à 18h à la Maison des sports de la Vendée à la Roche-sur-Yon. Cette instance regroupe des représentants du conseil départemental, des maires, de l'éducation nationale, la FCPE et les organisations syndicales des personnels. Le sujet en sera la préparation de rentrée 2018 dans les 1^{er} et 2nd degrés.

La présence d'un maximum de délégations est indispensable pour peser sur les décisions de la Directrice Académique de notre département !

Un préavis est déposé pour permettre à chaque personnel de se mettre en grève.